

Acquisition de la Liaison en Français Langue Etrangère: Difficulté et Remède

Saad Haddad^{*}

Date of Submission: March. 8, 2021

Date of Acceptance: April 4, 2021

Résumé

« La liaison est un phénomène qui, grâce à sa complexité et sa diversité, a suscité et suscite encore l'intérêt d'un grand nombre de chercheurs. Les travaux menés sur ce sujet concernent souvent quand et comment différents locuteurs natifs ou non-natifs réalisent ou ne réalisent pas la liaison en français. La difficulté posée par le phénomène de la liaison est encore plus évidente chez des locuteurs non-natifs pour qui une telle correspondance n'existe pas dans la langue maternelle ». (Mårtensson, 2013 : p 3).

Cette étude vise à dresser la carte des difficultés de la liaison que rencontrent les apprenants arabophones en classe de Français Langue Etrangère. Les résultats de l'analyse des données montrent l'importance de la prononciation pour une maîtrise élevée de la langue française.

Mots clés: Liaison Obligatoire, Liaison Facultative, Liaison Interdite, Prononciation, Enseignement, Phonétique.

Acquisition of the Liaison in French as a Foreign Language: Difficulty and Remedy

Abstract

“Liaison is a phenomenon that aroused and continues to arouse a large number of researchers' interest because of its complexity and diversity. The studies on this subject often concern when and how different native and non-native speakers perform or do not perform the liaison in French. The difficulty posed by the phenomenon of liaison is even more evident among non-native speakers for whom such correspondence does not exist in the mother tongue”. (Mårtensson, 2013 : p 3).

This study aims to map the difficulties of liaison encountered by Arabic-speaking learners in French as a Foreign language class. The results of data analysis shows the importance of pronunciation for a high mastery of the French language.

Keywords: Mandatory liaison, optional liaison, prohibited liaison, pronunciation, teaching, phonetics.

1. Introduction

La liaison est une particularité du français parlé qui nous permet de parler de façon plus fluide. Elle est nécessaire pour une prononciation correcte et une grande maîtrise de la langue française.

La présente étude analyse la difficulté de prononciation associée à la liaison chez des arabophones jordaniens. Elle vise à mettre en évidence cette difficulté dans le maniement oral du français, lorsque les apprenants sont appelés à lire des textes dont le degré de cohérence est en corrélation avec le respect des normes linguistiques. Il s'agit de démontrer que la production orale des apprenants de l'université Al Albayt est en général, et ce même lorsqu'ils atteignent un niveau avancé dans l'apprentissage de la langue, caractérisée par l'absence ou du moins la méconnaissance des règles de la prononciation et que cela a pour conséquence une production erronée empêchant la compréhension et donc la communication.

« Toutefois, en dépit de son importance, (Dufeu, 2008) souligne que: quelles que soient les approches pédagogiques utilisées aujourd'hui, la prononciation a rarement la place qu'elle mérite. Cette lacune est due d'une part à l'évolution historique de l'enseignement des langues (grec et latin), d'autre part au fait que la transmission des langues dans les pays occidentaux est principalement écrite. En outre, les éléments de l'écrit sont mieux connus des professeurs de langue que les éléments de l'oral. Il en résulte que les activités orales, le travail à la maison et les systèmes d'évaluation dépendent souvent d'une source écrite. Si l'oral est évalué, la seule partie évaluée qui est vraiment orale est le plus souvent la fluidité (l'aisance). Sinon, les autres aspects évalués à l'oral sont les mêmes qu'à l'écrit et les professeurs de langue évaluent surtout la grammaire et le vocabulaire. D'ailleurs, si l'oral n'est pas enseigné en tant que tel (la prononciation, la variation sociolinguistique, les pauses et hésitations, la langue typique de l'oral, etc.), on imagine mal qu'il puisse être évalué en tant que tel. ». (Hallin, 2016 : pp : 12-13)

« Savoir respecter les traits phonologiques d'une langue lors de la prise de parole est quelque chose d'essentiel pour un locuteur, surtout pour faciliter la compréhension de l'auditeur. Ces traits sont très importants pour la première impression que donne un locuteur, puisque pour un auditeur natif les fautes de prononciation sont évidentes et beaucoup plus impressionnantes que la taille de son lexique, c'est-à-dire que bien qu'un locuteur possède un vaste vocabulaire, c'est souvent la prononciation de ces mots qui décide le premier regard qu'aura l'auditeur du locuteur. De cette manière, la phonologie reste un domaine toujours actuel ». (Mårtensson, 2013 : p 3).

Selon Mårtensson : « outre l'obligation de savoir prononcer correctement un mot isolé, le français exige aussi une connaissance des prononciations

provoquées par des mots qui se trouvent ensemble dans des combinaisons différentes. Un phénomène qui pose beaucoup de problèmes pour les apprenants du français langue seconde (dorénavant L2) est celui de la liaison : la réalisation à l'oral d'une consonne finale, normalement muette, lorsqu'elle est suivie d'un mot à initiale vocalique, comme par exemple dans le cas de *les amis* prononcé avec liaison [lezami] comparé à *les copains* prononcé [lekɔp] sans liaison. » (Mårtensson,2013 : p 3).

Définition de la liaison

La liaison est un phénomène phonologique qui, grâce à sa complexité et sa diversité, a suscité et suscite encore l'intérêt d'un grand nombre de chercheurs (cf. entre autres Thomas, 2004; Bybee, 2005; Howard, 2005 et Durand et Lyche, 2008). Cité par (Mårtensson,2013 : p 3).

Howard la décrit ainsi:

[...] Il s'agit de la (non-)réalisation de la consonne finale d'un mot qui ne se prononce normalement pas, mais qui peut se prononcer devant un autre mot commençant par une voyelle. (Howard, 2013, : 191). Cité par (Hallin, 2016 : p : 2)

Historiquement, la liaison est une trace moderne d'une époque où toutes les consonnes dans la langue française étaient prononcées. Vers le XI^e ou le XII^e siècle, la majorité des consonnes finales ont cessé de se prononcer sauf dans certains contextes où elles se trouvaient devant un mot à initiale vocalique, d'où la prononciation actuelle (Léon, 2011 : 238). Cité par (Mårtensson,2013 : p 4).

La liaison est la réalisation à l'oral d'une consonne finale, normalement muette, lorsqu'elle est suivie d'un mot à initiale vocalique. Par contre, ceci ne veut pas dire qu'elle se réalise chaque fois qu'une consonne finale se trouve devant un mot à initiale vocalique. Les différents types de liaison sont classiquement divisés en trois catégories : *obligatoire*, *interdite* et *facultative* (cf. entre autres Léon, 2011). Cité par (Mårtensson,2013 : p 4).

Les termes pour ces catégories divergent un peu selon les chercheurs dans la littérature. Encrevé fait la différence entre le normatif et le descriptif en ce qui concerne les catégories de liaison. Selon lui, les catégories classiques *obligatoire*, *facultative* et *interdite* désignent le bon usage de la liaison d'un point de vue normatif. Il argumente ensuite que les dénominations alternatives *invariable* (ou *catégorique*), *variable* et *erratique* devraient être utilisées d'un point de vue descriptif, c'est-à-dire pour la description de l'usage réel de la liaison (Encrevé, 1983 : 47-48). Cité par (Mårtensson,2013 : p 4).

Les chercheurs du projet PFC (*Phonologie du Français Contemporain* : <http://www.projet-pfc.net/> 2013) suivent le même principe, comme leur but est de décrire l'usage concret de ce phénomène. Conséquemment, les termes *catégorique*, *variable* et *erratique* désignent les trois catégories de liaison dans leur corpus, comme ils sont plus neutres et n'impliquent pas la notion d'une erreur de langage (PFC, 2013). Cité par (Mårtensson, 2013 : p 6).

2. Les trois catégories de liaison

« Puisque la liaison constitue un phénomène phonologique qui apparaît d'une façon variable en français, il ne suffit pas seulement de savoir comment l'exécuter, mais il est également nécessaire de savoir où la réaliser. Alors ce sont les contextes dans lesquels se présente la possibilité d'une liaison qui gèrent s'il est obligatoire, facultatif ou bien interdit de la réaliser.

En français contemporain, nous trouvons cinq consonnes de liaison : [n], [p], [R], [t] et [z]. Pour ces cinq consonnes de liaison, l'orthographe ne correspond pas toujours à la prononciation, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous emprunté à (Stridfeldt 2005: Tableau 3: 12).

Prononciation	Graphie	Exemple
[z]	s	les amis
	z	chez elle
	x	aux enfants
[n]	n	un an
[t]	t	tout éveillé
	d	grand ami
[R]	r	dernier acte
[p]	p	trop aimable

Ce tableau contient donc les différents types de consonnes de liaison qui existent en français, leurs graphies respectives possibles en orthographe française et finalement des exemples pour chaque type de graphie, c'est-à-dire des exemples où la liaison est permise (ou obligatoire). » (Mårtensson, 2013 : p 5-6).

D'après Léon, le /z/ est la consonne liaisonnante largement la plus fréquente constituant à peu près la moitié des occurrences dans la langue parlée. Elle est suivie par les liaisons avec /t/ et /n/ qui ensemble constituent à peu près l'autre moitié. Les liaisons avec /r/ et /p/ sont plutôt rares et ne constituent que quelque pourcent ensemble (Léon, 2006: 225). Cité par (Hallin, 2016 : p : 3)

2.1. La liaison obligatoire

La liaison est considérée comme obligatoire dans les cas où les constituants du contexte ont une forte cohésion syntagmatique, c'est-à-dire quand les constituants du contenu grammatical dans un groupe rythmique sont fortement liés les uns aux autres (Léon, 2011: 240). Cité par (Mårtensson, 2013 : p 4).

Contexte grammatical Exemple (selon le projet PFC). (Hallin, 2016 : p : 4)

déterminant + nom ou adjectif	<i>un arbre, un immense arbre</i>
pronom personnel + verbe	<i>nous avons, ils arrivent</i>
pronom + pronom	<i>elles en ont</i>
verbe + pronom	<i>mangez-en</i>
mots composés	<i>prêt-à-porter</i>
expressions figées	<i>on y va</i>

Les liaisons obligatoires sont celles qui sont toujours réalisées par les locuteurs natifs (L1). Elles apparaissent surtout dans le contexte grammatical où il y a une relation très proche entre un déterminant ou un pronom sujet avec un statut grammatical faible/clitique (Riegel et al. 1997). Cité par (Hallin, 2016 : p : 4)

La liaison facultative

La liaison facultative est celle qui laisse le plus de latitude. Plus on en fait, plus on se rapproche du style oratoire. Moins on en fait, plus on se rapproche du parlé spontané qui en élimine de plus en plus, par économie linguistique. (Léon et Léon, 2009: 41). Cité par (Mårtensson, 2013 : p 9).

Comme noté par Léon & Léon ci-dessus, les liaisons facultatives sont les marqueurs du niveau de discours. Elles constituent également la catégorie la plus vaste dans le sens où la fréquence avec laquelle elles sont réalisées fluctue selon le type de liaison facultative mais aussi d'après par exemple le niveau de discours, l'âge, le sexe et l'appartenance régionale du locuteur. (Mårtensson, 2013 : p 9).

Encrevé dit que « le nombre de liaisons réalisées par un locuteur est lié à son appartenance sociale, ce qui en fait un guide très sûr pour identifier cette appartenance » (Encrevé, 1983: 42), ou bien en d'autres termes, que « la liaison est un *indicateur social explicite* » (Encrevé, 1983: 42).

De la même manière que les langues en général évoluent, la liaison en particulier a changé d'expression avec le temps. Les catégorisations proposées pour un certain contexte de liaison autrefois ne s'appliquent peut-être plus à la situation linguistique actuelle, et alors on trouve dans la littérature des opinions divergentes sur tel ou tel type de liaison. Certaines liaisons traditionnellement

considérées comme obligatoires ont diminué en fréquence de réalisation, et elles appartiennent aujourd'hui plutôt à la catégorie de liaison facultative (PFC, 2013). (Mårtensson, 2013 : p 9).

Les liaisons autrefois considérées obligatoires et maintenant réalisées d'une manière plus variable (mais toujours fréquente) se trouvent dans les contextes suivants (les catégorisations et les exemples suivants sont tous empruntés au site PFC; Tableau 4: *Les contextes de liaisons variables (facultatives.)*) (Mårtensson, 2013 : p 9).

Contexte grammatical Exemple (Hallin, 2016 : p : 5)

adjectif + nom	<i>un mauvais accent</i>
les formes verbales du verbe <i>être</i> + complément	<i>c'est un, c'était un</i>
après un préposition ou un adverbe	<i>jamais été</i>
nom pluriel + adjectif	<i>les personnes âgées</i>

Dans Howard (2013: 206) le contexte [verbe + complément] est employé à la place de [les formes verbales d'*être* + complément]. Néanmoins, pour exemplifier ce contexte grammatical la phrase *c'était une personne difficile* est employée.

2.2. La liaison interdite

Dans la catégorie de liaison interdite se trouvent les liaisons qui ne sont pratiquement jamais réalisées par les natifs. Si elles avaient été réalisées, elles auraient causé une incompréhension dans la conversation entre le locuteur et l'auditeur. Certaines des liaisons de cette catégorie sont trop peu réalisées pour appartenir aux liaisons facultatives, et par conséquent elles sont considérées interdites. Les liaisons désuètes en sont un exemple (PFC, 2013). (Mårtensson, 2013 : p 8).

Les contextes de liaison interdite sont les suivants (les catégorisations et les exemples suivants sont tous tirés du site PFC, Tableau 3 : *Les contextes des liaisons erratiques (interdites.)*). (Mårtensson, 2013 : p 9).

Contexte grammatical Exemple. (Hallin, 2016 : p : 4-5)

après <i>et</i> ...	<i>et // un chien</i>
après un nom au singulier	<i>la maison // est belle</i>
après un nom propre	<i>Bernard // est allé</i>
après une inversion du pronom	<i>sont-ils // arrivés?</i>
après un adverbe interrogatif	<i>quand // allez-vous venir?</i>
après <i>cent</i>	<i>cent // euro</i>
devant un <i>h</i> aspiré	<i>les // haricots</i>
nom pluriel + verbe	<i>les maisons // ont brûlée</i>
autour d'une interjection	<i>bon, hein, enfin ...</i>

Il n'est pas évident de savoir si un mot français qui commence par un *h* commence en effet par un *h* aspiré ou muet. La différence s'explique par l'origine du mot: pour les mots d'origine germanique le *h* est souvent aspiré alors qu'un mot d'origine gréco-latine est normalement muet (Projet PFC). Le statut de la lettre *h* a des conséquences pour la production de la liaison. Un *h* muet est précédé par la liaison tandis qu'un *h* aspiré ne l'est pas. (Hallin, 2016 : p : 5)

3. But de l'étude

Nous avons traité en premier lieu les articles scientifiques prépondérants dans le domaine de la liaison pour que nous puissions construire une question centrale autour de laquelle tourne notre étude.

Notre but est de faire une étude quantitative des liaisons réalisées et non réalisées chez des apprenants du français langue étrangère (FLE) ayant l'arabe comme langue maternelle (L1). (En l'occurrence les étudiants du département de français à l'université Al albayt)¹. Nous nous proposons de montrer quand les apprenants réalisent ou ne réalisent pas la liaison et de discuter les facteurs qui pourraient influencer cette réalisation.

Cette étude va également essayer d'une part de nous montrer le degré de connaissance des règles de la liaison de nos informateurs et elle nous permettra, d'autre part de découvrir l'origine de l'ambiguïté ou de la difficulté.

4. Le corpus

Pour la constitution du corpus, notre étude s'est basée sur un échantillon de 15 étudiants non natifs du français. Il s'agit d'étudiants jordaniens arabophones, ayant étudié le français pendant deux ans au sein de l'université Al albayt.

Dans le but de cerner les incidences de la liaison sur la compréhension orale nous avons proposé à ces apprenants un corpus visant à dégager les règles essentielles de l'usage de la liaison obligatoire et interdite dans les différentes situations de production orale. les liaisons facultatives ne sont pas présentées

¹ L'Université Al albayt propose un diplôme BA (*Bachelor of Arts*) de français qui dure 4 ans. L'apprentissage du français général à l'Université est articulé en deux grandes phases qui correspondent à 57 heures sur le total des 130 heures à valider: la première regroupe les enseignements délivrés en première et deuxième années qui sont axés sur des compétences linguistiques (les étudiants tous débutants suivent alors des cours intensifs de grammaire, de compréhension et d'expression orales et écrites, de lecture, de phonétique...); la seconde regroupe les enseignements à objectifs spécialisés proposés en troisième et quatrième années tels la linguistique, le français professionnel (français de l'hôtellerie ou du tourisme, français juridique et commercial...), l'initiation à la traduction, la didactique du FLE, la civilisation et la littérature.

dans les tableaux pour deux raisons : premièrement, les apprenants ont en grande majorité commencé l'apprentissage du français à l'université depuis 5 semestres et qui n'ont donc pas bénéficié d'un séjour à l'étranger (un pays francophone), alors Deuxièmement, À la différence des liaisons obligatoires et interdites, la réalisation ou non d'une liaison facultative ne gêne pas la compréhension de l'auditeur (PFC, 2013).

Notre choix du corpus des phrases a été conditionné par la volonté de découvrir à quel point nos 15 apprenants sont conscients ou non des problèmes posés par l'usage de la liaison dans leur discours oral. Nous avons inclus dans ce corpus, presque toutes les différentes utilisations de la liaison susceptibles de mettre en lumière les problèmes liés à son usage. Les tableaux ci-dessous montrent de manière schématique les résultats obtenus. Nous avons marqué les productions correctes ou erronées et les pourcentages correspondants. Pour la lecture du tableau: le signe (+) correspond à la production correcte le signe (-) correspond à la production erronée.

5. Analyse des données

La première lecture de ces tableaux confirme notre hypothèse de départ. La méconnaissance des règles de la prononciation et du rôle de la liaison dans le discours oral a entraîné une confusion de la compréhension.

Exemple1: couper les hêtres pas les êtres [KupeleatRpalezatR] a été prononcé [KupelezetRpalezstR] = couper les êtres pas les êtres

Exemple 2: les héros [leero] a été prononcé [lezero] = les zéros

Exemple 3: un pain et un gâteau [œpœœgato]. A été prononcé [œpœœgato] = un pain est un gâteau.

5.1. Liaison obligatoire

	+	-	pourcentage
déterminant + nom ou adjectif	13	2	86.6%
pronom personnel + verbe	14	1	93.3%
entre le verbe et le pronom dans l'interrogation avec inversion	11	4	73.3%
verbe + pronom	7	8	46.6%
expressions figées	5	10	33.3%

En ce qui concerne la liaison obligatoire, nous soulignons les remarques suivantes: Sur les 6 types de liaison obligatoire, 4 sont bien acquises par les apprenants (93.3%, 86.6%, 73.3%, 66.6%) tandis que 2 le sont difficilement (46.6%, 33.3%) Ces pourcentages élevés traduisent une acquisition réelle des mécanismes de la liaison obligatoire. En effet, dès la première année, les

enseignants insistent sur une production correcte de ce point. Ces résultats s'expliquent donc par une habitude à entendre et à produire fréquemment et systématiquement des groupes de phrases comportant des liaisons obligatoires. En effet, les enseignants insistent sur ce point. Les deux faibles pourcentages montrent une acquisition lacunaire. On peut tenter d'expliquer ce phénomène par le fait suivant: Pour les groupes figés, les mots constituant ces groupes ont une autre prononciation que pris isolément. Il n'y a pas de règles strictes pour déterminer ces changements de prononciation sauf l'usage et l'évolution quotidiens de la langue. Ce qui implique une pratique quotidienne et une perception socioculturelle du français que des apprenants jordaniens ne peuvent pas acquérir en classe de français.

Pour l'impératif, la rareté et le peu d'occasion d'utiliser ces constructions dans la classe de français sont à l'origine de cette défaillance. Rareté qui s'explique par le niveau de langage auquel appartiennent ces constructions. "donnes-en" correspond difficilement à une situation de classe ou le style familier n'a pas cours. Pour "allez-y", on peut donner une autre explication: la faible fréquence de la prononciation [Z] par la lettre (z) qui apparaît très souvent comme le son [e] et perd donc sa caractéristique de consonne.

5.2. Liaison interdite

	+	-	pourcentage
deux groupes rythmiques	13	2	86.6%
marqueurs de singulier/pluriel	4	11	26.6%
les noms composés	12	3	80%
les groupes figés	3	12	20%
devant un <i>h</i> aspiré	2	13	13.3%
après une inversion du pronom	14	1	93.3%
Après la conjonction de coordination <i>et</i>	12	3	80%

En ce qui concerne la liaison interdite, nous soulignons les remarques suivantes:

Sur les 7 types de liaison interdite, 4 sont bien acquises par les apprenants (93.3%, 86.6%, 80%, 80%) tandis que 3 le sont difficilement (26.6%, 20%, 13.3%) Le *h* aspiré ne se prononce pas mais joue un rôle dans la prononciation puisqu'il empêche les liaisons. Il soulève un problème particulier: les apprenants prononcent cette lettre et logiquement ils établissent une liaison. Ce qui a eu pour effet le pourcentage le plus bas (13.3%). Cette double faute a comme première origine l'influence de la langue anglaise dont l'apprentissage est antérieur au français et comme seconde, une confusion entre les règles de la liaison obligatoire et celle de la liaison interdite: puisque le *h* est toujours suivi par une voyelle, la liaison leur semble donc obligatoire. Nous voudrions

souligner qu'un apprentissage systématique du *h* aspiré s'impose d'une manière urgente, vu les incidences graves sur la compréhension et le sens des énoncés.

Exemple:

Sur les hauteurs, pas sur les auteurs.

Les héros, pas les zéros.

Le pourcentage très bas (20%) du (No 4) de la liaison interdite semble confirmer que le pourcentage du numéro cinq de la liaison obligatoire n'est pas un accident. Ces résultats montrent clairement que les apprenants éprouvent une grande et réelle difficulté au contact de ces groupes figés. Puisqu'ils ne sont pas familiers avec ce genre de structure formelle particulière, l'enseignement du français devrait introduire ces expressions linguistiques fortes utiles dans la pratique quotidienne de l'oral. Le pourcentage très bas (26.6 %) du (No 2) soulève un problème inquiétant sur le plan de la compréhension et le sens des énoncés.

Exemple:

Enfant adorable // enfants adorables.

Prix élevé // prix élevés.

L'absence de la liaison marque le singulier tandis que la présence de la liaison marque le pluriel. Il est fort important d'inviter les apprenants à être vigilants et à bien souligner cette différence importante. Le pourcentage (80%) du (No3) nous semble logique. Mais, les (20 %) de production erronée s'explique à notre avis par une habitude chez les apprenants à établir des liaisons chaque fois ils rencontrent un [s] ou un [z] suivi d'une voyelle Le pourcentage élevé (93.3%) du (No 6) dans l'interrogation avec inversion montre clairement une excellente acquisition de ces règles chez les apprenants. Nous estimons que le programme de la première année de scolarisation au département couvre largement ce genre de règles. Le pourcentage élevé (80%) du (No 7) dans la production correcte de la liaison interdite des phrases qui contiennent la conjonction de coordination « et », nous semble évident et logique. Mais le restant du pourcentage suscite une certaine inquiétude, car l'établissement de la liaison dans un exemple du genre: un pain et un gâteau [œpœtœgato] entraînerait sûrement une confusion sur le plan sémantique, et transformerait l'énoncé en phrase "un pain est un gâteau." Les (86%) du (No 1) concernant les 2 groupes rythmiques peuvent s'expliquer par la présence de la ponctuation. Cette dernière

a sûrement joué son rôle de découpeur de groupe rythmique puisque les apprenants ont marqué la pause. Ce qui a eu pour effet ce pourcentage élevé. On constate ainsi que les apprenants connaissent la relation entre la ponctuation et la prononciation des groupes rythmiques.

6. Propositions pédagogiques

L'analyse des données et les résultats obtenus ont permis de souligner la place importante que les universités doivent désormais attribuer aux cours de prononciation incluant des exercices systématiques sur les liaisons. Dans cette perspective, toute tâche, tout exercice proposé est en même temps pour l'enseignant un moyen d'évaluer les capacités de prononciation des apprenants et pour l'apprenant un moyen d'auto-accusation. Kaneman- Pougatch, (1986: 23) fait remarquer qu'il n'est cependant pas nécessaire qu'un enseignant de français devienne acrobate pour essayer d'améliorer la prononciation de ses élèves. Il devrait avant tout acquérir les bases nécessaires à la compréhension du système phonologique du français, bien maîtriser les procédés classiques de correction phonétique, pour oser par la suite, selon son tempérament et ses goûts, élargir cet éventail d'exercices, en améliorer les techniques afin de replacer cette discipline dans un contexte dynamique et vivant.

L'apprentissage de la prononciation nécessitent de la durée et une attention soutenue du professeur. Il est donc clair que des résultats ne pourront se manifester que si les apprenants ont l'occasion de parler beaucoup en classe, ne serait-ce que répéter, lire pour faire fonctionner l'appareil phonatoire. que si les apprenants sont suffisamment exposés à la langue orale: parole du professeur, documents sonores bien sûr. Nous rejoignons ainsi l'opinion de Lauret (2007: 39) selon laquelle « [...] la musique et les sons de la langue ne peuvent être adoptés que s'ils ont été largement entendus, écoutés précisément, commentés, distingués, 'apprivoisés' [...] »

L'utilisation des dialogues enregistrés aidera à initier les apprenant à la prosodie du français, c'est-à-dire à l'intonation, et à l'accent dans la prononciation des mots français. Les "*erreurs*" de prononciation de certains éléments segmentaux, comme l'articulation, ne seront "*corrigées*" que dans la mesure où le message émis devient incompréhensible. Dans cette perspective, on corrige l'erreur de prononciation et l'intonation qui risquent de bloquer la compréhension chez l'interlocuteur. L'exactitude phonétique est mise en place par la répétition et la correction collective.

L'audiovisuel trouvera sa place dans une démarche mettant en jeu des activités diversifiées, où il intervient en alternance avec d'autres approches

pédagogiques. C'est en fait un moyen d'enseignement parmi d'autres. De par sa souplesse d'utilisation, l'audiovisuel peut répondre à des objectifs pédagogiques bien définis et à la nature du problème abordé.

7. Conclusion

Nous constatons à partir de cette étude, que la liaison en français pose beaucoup de problèmes pour les apprenants arabophones du français langue étrangère.

Nous pensons que l'apprentissage de la prononciation devrait être au centre de l'enseignement. « Il est possible d'être compris même avec des erreurs de grammaire mais il est difficile d'être compris si la prononciation et le vocabulaire sont trop éloignés de la langue cible. » (de Moras, 2011).

« Bien que dans les manuels de phonétique les liaisons soient traitées comme un phénomène séparé des éléments segmentaux et suprasegmentaux, nous considérons que les liaisons sont en fait directement reliées aux éléments segmentaux et suprasegmentaux. D'ailleurs, tous les éléments sont liés les uns aux autres : l'intonation, l'accentuation de syllabe, le découpage en groupes syntaxiques et en groupes syllabiques et la prononciation d'éléments segmentaux. C'est la raison pour laquelle, si les étudiants n'ont pas appris de façon formelle les principales règles phonétiques, ils vont avoir des difficultés dans tous ces domaines qui eux-mêmes en engendrent d'autres. » (de Moras, 2011 : p 490).

(Lauret, 2007) souligne que « Contrairement à l'acquisition du lexique, de la morphologie ou de la syntaxe d'une L2, l'acquisition de la phonétique ne se développe pas de façon linéaire. Elle s'opère très rapidement en début d'acquisition pour la grande majorité du système phonétique, sous forme de réflexes, réflexes majoritairement conditionnés par la L1, que seules une écoute et une pratique intensives permettent d'acquérir correctement. ». Cité par (de Moras, N-O. :2011 : 479).

« Des exercices permettant une fréquence d'écoute et de production, avec de nombreuses répétitions et corrections auraient plusieurs fonctions: attirer l'attention des apprenants sur des éléments phonétiques spécifiques (ici les liaisons), leur fournir un nombre suffisant d'items permettant de créer des représentations abstraites, tout en travaillant les éléments particulièrement problématiques par rapport à la L2. » (de Moras, N-O. :2011 : 492).

(Dufeu, 2008) souligne que l'acquisition d'une prononciation correcte conduit à une meilleure approche de l'écrit. En raison du travail de précision que

suscite l'apprentissage de la prononciation, les participants apprennent à travailler de manière précise et à développer leurs capacités d'observation. Cette précision dans l'observation peut se transposer dans le domaine de l'écrit, que ce soit dans le domaine de l'accord, de la morphologie ou de l'orthographe. Il ajoute aussi qu'une bonne prononciation contribue au développement d'une certaine assurance dans la langue étrangère, car les participants maîtrisent quelque chose de fondamental et d'essentiel dans cette langue, ils se sentent donc plus chez eux dans la langue étrangère. Ce sentiment peut non seulement augmenter leur confiance en eux-mêmes mais aussi stimuler leur motivation.

Nous aimerions conclure cette modeste étude avec le schéma ci-dessous qui montre les avantages de l'acquisition d'une bonne prononciation.

Dufeu, Bernard (2008): *L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère*

اكتساب الوصل الصوتي وتعلمه في اللغة الفرنسية بوصفها لغة أجنبية؛ صعوبات وحلول

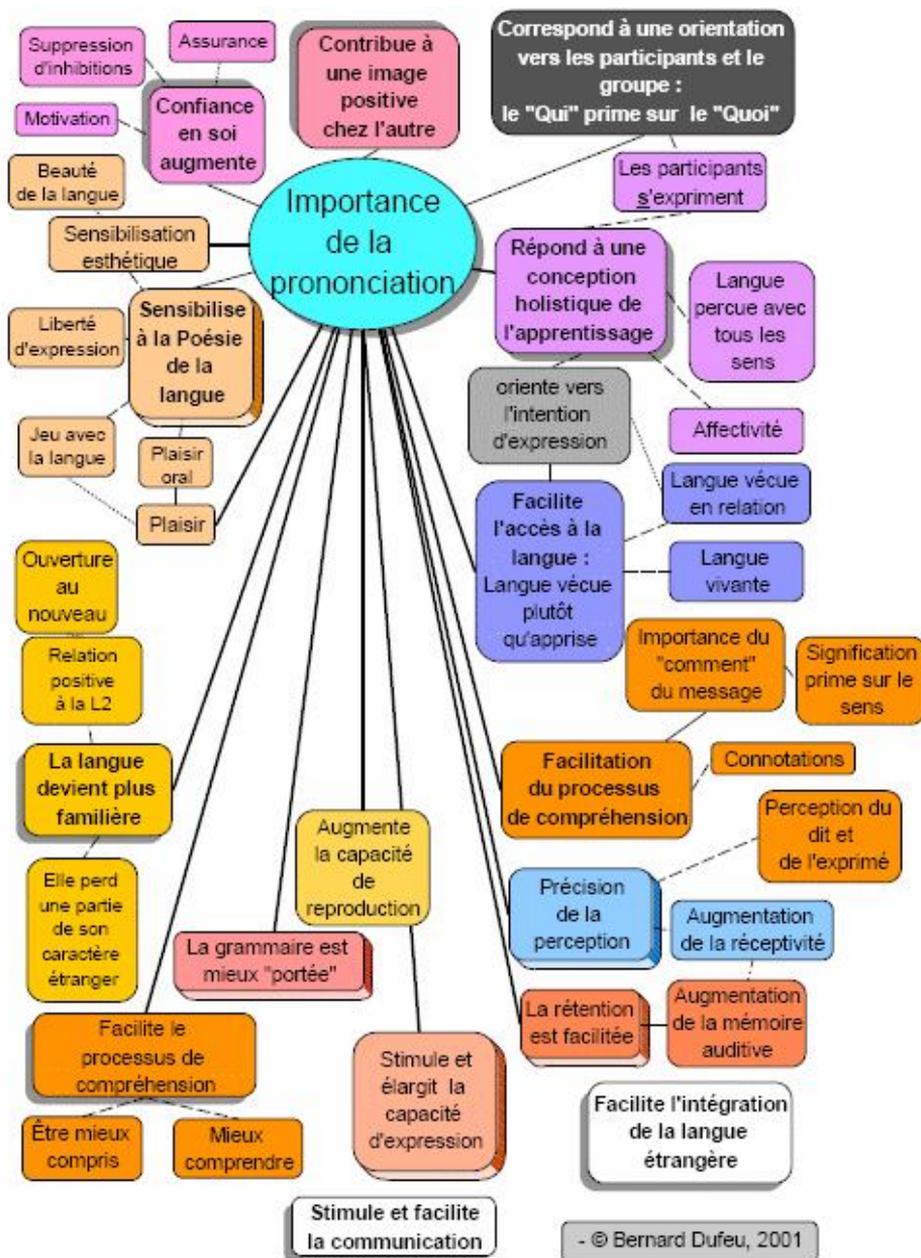
سعد حداد، قسم اللغات الحديثة، جامعة آل البيت، المفرق، الأردن.

ملخص

حظيت ظاهرة الوصل باهتمام عدد من الباحثين، ويعود ذلك إلى أهميتها وتنوعها. وتركز أغلب الدراسات المتعلقة بالوصل الصوتي على كيفية استخدام الوصل، ومتى يستخدم، وعدم الوقوع في الخطأ عند متعلمي اللغة الفرنسية من الناطقين بها أو الناطقين بغيرها. وتتجلى صعوبة هذه الظاهرة بشكل أوضح وأكثر تعقيداً عند متعلمي اللغة الفرنسية من الناطقين بغيرها ممن لغتهم الأم لا تحتوي هذه الظاهرة.

وتهدف هذه الدراسة إلى تحديد صعوبات الوصل الصوتي التي يواجهها الطلبة العرب الذين يدرسون اللغة الفرنسية لغةً أجنبيةً، من خلال تحليل البيانات والوقوف على أهمية الوصل في تعلم الفرنسية وإتقانها.

الكلمات المفتاحية: وصل إجباري، وصل اختياري، وصل ممنوع، نطق، تعليم، صوتيات.



Références bibliographiques

- Boula de Mareuil, P. et Adda-Decker, M. (2002). Studying pronunciation variants in French by using alignment techniques. *ICSLP*, Denver. In *ICSLP-2002*, 2273-2276. Lien électronique: <http://www.limsi.fr/Individu/mareuil/publi/SL021383.pdf>
- Bybee, J. (2005). La liaison: effets de fréquence et constructions. *Langages*, 39 (158), pp. 24-37. Lien électronique: <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article>
- Dufeu, B. (2008). L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère. *Franc-parler*, 1-10.
- Dugua, C. (2005). De la liaison à la formation du lexique chez les jeunes enfants francophones. *Le langage et l'homme*, 40 (2), 163-182.
- Delattre, P. (1955). Les facteurs de la liaison facultative en français. *The French Review*, 29(1), 42-49.
- Delattre, P. (1956). La fréquence des liaisons facultatives en français. *The French Review*.
- Durand, J. et Lyche, C. (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies*, 18, pp. 33-66. Lien électronique: <http://journals.cambridge.org/abstract>
- Encrevé, P. (1983). La liaison sans enchaînement. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp. 39-66. Lien électronique: [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/30\(1\),48-54](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/30(1),48-54).
- Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Seuil, Paris
- Hallin, A. (2016). La liaison en français L2 L'emploi de la liaison catégorique et variable par des locuteurs débutants et intermédiaires suédophones. L'université de Lund FRAK01
- Howard, M. (2005). L'acquisition de la liaison en français langue seconde: Une analyse quantitative d'apprenants avancés en milieu guidé et en milieu naturel. *CORELA Numéro thématique: Colloque AFLS - Association for French Language Studies*. Lien électronique: <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index>.
- Howard, M. (2013). « La liaison en français langue seconde Une étude longitudinale préliminaire », *Language, Interaction & Acquisition* 4: 2, p190-231

- Lauret, B. (2007). *Enseigner la prononciation du français: questions et outils*. Hachette.
- Léon, P. (2006). *Phonétisme et prononciations du français*, Armand Colin: Paris.
- Léon, P. et Léon, M. (2009). *La prononciation du français* (2^{ème} édition). Armand Colin: Paris.
- Léon, P. (2011). *Phonétisme et prononciations du français: avec travaux pratiques d'application et corrigés* (6ème édition). Armand Colin: Paris.
- Mårtensson, J. (2013). La réalisation de la liaison en français langue seconde à un niveau débutant: Une analyse quantitative de la production de cinq apprenantes suédophones. FRAK01 20122, French Studies. Lien électronique: <http://lup.lub.lu.se/student-papers/record/3800328>
- de Moras, N-O. (2011). Acquisition de la liaison et de l'enchaînement en français L2 : le rôle de la fréquence. Electronic Thesis and Dissertation Repository. 176. <https://ir.lib.uwo.ca/etd/176>
- Projet Phonologie du Français Contemporain (PFC), (2013). Lien électronique: <http://www.projet-pfc.net/>.
- Pagliano C., et Laks, B. (2008). Problématiques de la liaison dans l'analyse d'un corpus de français oral actuel. Université Paris X. Lien électronique: http://colloqueff.ens-lsh.fr/pdf/Laks_Bernard_Pagliano_Claudine.pdf
- Kaneman- Pougatch, M. (1986). Les phonèmes, j'aime. dans *Le Français dans le monde*. Janvier.
- Thomas, A. (2004). Phonetic norm versus usage in advanced French as a second language. *International Review of Applied Linguistics*, 42 (4), pp. 365-382.: Lien électronique: <http://www.degruyter.com/view/j/iral.2004.42>.
- Riegel, M. et al. (1997). *Grammaire méthodologique du français*, PUF, Paris.
- Stridfelt, M. (2005) la perception du français oral par des apprenants suédois. Umeå, thèse de doctorat.

Annexe

Le Corpus: Lisez Les phrases suivantes:

Il est petit, et tu le sais.

Il est petit, André.

C'est un grand ami.

Quand vient-il

Il y a des avantages dans cette solution

Non, il n'y a aucun avantage.

Je peux donner des bonbons?

Oui, donne-en.

Nous devons aller au bureau?

Oui, allez-y.

En France on aime les parfums, n'est-ce pas?

Oui, on aime les parfums.

Souvent, il pleut.

Maintenant, il part.

Alors, ils rentrent.

Comment arrive-t-il?

Comment allez-vous?

Un pain et un gâteau.

Il va et il vient.

Vont-ils manger?

Vont-elles sortir?

Les halles.

Les haches.

En hauteur.

Enfant adorable.

Enfants adorables.

Prix élevé.

Prix élevés.

Appartement à louer.

Appartements à louer.

Assez utile.

Trop intelligent.

Après un an.

Il doit aller.

Tout à coup.

Tout à fait.

Tout à l'heure.

Avant hier.

Il était une fois.

De plus en plus.

De temps en temps.

De mieux en mieux.

Sous-entendu.

Fers à repasser.

Brosses à dents.

Salles à manger.

Riz au lait.

Tout à coup, il s'est retrouvé nez à nez avec un sous-officier.

Sur les hauteurs, pas sur les auteurs.

Couper les hêtres, pas les êtres.

Les héros